

<http://fenvac.eu/abdelkader-merah-reste-en-prison>



Abdelkader Merah reste en prison

- Infos Terrorisme -

Publication date: mardi 10 septembre 2013

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

La longue et difficile enquête sur l'affaire Mohamed Merah, le tueur au scooter, se poursuit avec la prolongation de la détention provisoire de son frère, Abdelkader. La décision remonte au 30 août, selon nos informations.

Incarcéré depuis mars 2012, l'homme voit sa détention prolongée de six mois et reste mis en examen pour complicité des meurtres de trois militaires, trois enfants et un enseignant devant une école juive à Toulouse et à Montauban.

Après avoir tué froidement ces sept personnes les 11, 15 et 19 mars 2012, Mohamed Merah était mort lors de l'intervention du Raid dans son appartement. Les juges cherchent toujours à établir le degré de complicité d'Abdelkader Merah dans les actes de son frère. La décision de prolonger sa détention a été prise le 30 août.

Depuis sa mise en examen, deux autres personnes soupçonnées de complicité par la justice ont également été interpellées et incarcérées : Mohamed Mounir Meskine est accusé d'avoir participé au vol du scooter, ce qu'il conteste, et Fettah Malki d'avoir vendu une arme au tueur. Ce dernier aurait également fourni le gilet pare-balles que Mohamed Merah portait lors du siège de son appartement et retrouvé sur lui après sa mort, à l'issue de l'assaut du Raid. Ces deux hommes, comme Abdelkader Merah, affirment n'avoir rien su des projets terroristes du tueur.

LeParisien.fr - 10 septembre 2013
